

Affiché
en Mairie
le 28.11.96

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 1996

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE, LE MERCREDI 27 NOVEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 novembre 1996, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, BOUVIER, WEHRUNG, Maires-Délégués, MME BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, BREGERE, COUVREUX, ANDRE, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

Excusés : M. DOUCHE, Maire-délégué, MM. HERBERT, RAGUET, MME ROBIN, Conseillers municipaux.

Absent : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures et dix minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Budgets Supplémentaires. Exercice 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Adhésion à la Communauté de Communes de l'Etoile de Langres.

Adopté par 12 voix POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION pour l'adhésion et l'approbation des statuts et à l'UNANIMITE pour la désignation des délégués.

N°3 Adhésion à l'Association "Axiale".

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Indemnités de conseil de M. le Trésorier Municipal.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Approbation de la destination des coupes en F.C. massifs de Lannes-Tronchoy et Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Approbation du renouvellement naturel de peuplement feuillu en F.C. massif de Charmoilles-Tronchoy. Demande d'aides.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Promesse de vente à la société Abanel. Local industriel Z.I. Rue Jean Moulin.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 Proposition d'achat d'un terrain à l'Association Foncière de Rolampont. Section ZN n°48.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Approbation d'une aide de 300,00 F. au bénéfice du L.E.P. "Les Franchises" pour l'organisation d'un voyage à Disneyland (N. Girardot).

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 27 NOVEMBRE 1996 A MINUIT.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT